

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux - Chantiers Nicolas - Aide de minimis - Subvention de la Communauté Urbaine - Décisions

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Installée depuis 1982 sur le Quai de Queyries à Bordeaux, où elle dispose d'une A.O.T. avec le Grand Port Maritime de Bordeaux, l'entreprise Chantiers Nicolas est spécialisée dans la réparation navale et la rénovation de canots automobiles bois de haut de gamme et de bateaux de collection de l'entre-deux guerres de type Riva. Ce savoir-faire particulier fait qu'il n'existe que trois chantiers de ce type en Europe dont un à Bordeaux.

De plus, les Chantiers Nicolas participent à l'animation de la vie associative, en accueillant le siège de la Société Nautique de Bordeaux.

Les Chantiers Nicolas avaient développé une synergie avec une entreprise voisine spécialisée dans le gardiennage de bateaux. Toutefois, en 2013, la cession des locaux de cette dernière au projet Darwin, a de ce fait mis un terme à cette possibilité de stockage des bateaux en cours de restauration.

Aujourd'hui les Chantiers Nicolas ont besoin de locaux de stockage dédiés, qui lui permettront par ailleurs d'élargir le champ de son activité en offrant à ses clients des services tels que l'entretien et le gardiennage des bateaux de tous types restaurés par ses soins, tout en augmentant sa capacité à stocker les bateaux en attente de restauration.

Ainsi, cette entreprise envisage la construction d'une extension de son bâtiment actuel. Le montant de l'investissement est évalué à 100 270 € H.T, se décomposant comme suit :

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
Extension et construction auvent	45 270	Fonds propres	40 270
Mezzanine stockage extérieur	47 000	Emprunt	40 000
Honoraires architecte	8 000		
		Communauté Urbaine de Bordeaux	20 000
TOTAL	100 270	TOTAL	100 270

Les Chantiers Nicolas ont fait appel aux partenaires publics pour co-financer cet investissement immobilier. La Communauté Urbaine de Bordeaux soutient au titre des filières émergentes, le développement de la filière nautique. Il est donc proposé d'accompagner le projet immobilier du Chantier Naval Nicolas qui intervient sur un marché de "niche" de cette filière afin de permettre à cette entreprise de poursuivre son activité et de la développer, en lui octroyant une aide de minimis d'un montant de 20 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret N° 2007 – 1282 du 28 août 2007

VU le règlement 1988/2006 du 15 décembre 2006

VU le règlement d'intervention à vocation économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux adopté par délibération N° 2012/0326 du 25/05/2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'accompagnement du projet immobilier des Chantiers Nicolas s'inscrit dans le cadre du soutien de la Communauté Urbaine de Bordeaux à une entreprise de la filière nautique,

DECIDE

Article 1 : l'attribution à l'entreprise Chantiers Nicolas d'une subvention de minimis d'un montant de 20 000 € pour la réalisation de son projet immobilier, à savoir l'extension de son bâtiment actuel, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 100 270 €.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 900, opération 05P098O001, CDR BD00, du budget de l'exercice principal en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2014

M. JOSY REIFFERS